

(Cours Vallier – 38160 Saint-Marcellin)

Nom/société organisatrice : Jour de la manifestation :
Nom du responsable : Type de manifestation :
Tél portable :06..... Adresse :..... Nbre de personnes attendues :.....
Plage d'occupation de la salle : duàH au à.....H

Uniquement les manifestations publiques ► Pour qu'une annonce de votre manifestation soit diffusée sur le site internet de la ville et sur les panneaux lumineux, merci de bien nous renseigner :

- ❖ Jours et Heures d'ouverture et de fermeture au public :
- ❖ Tarifs :
- ❖ Précisions utiles :

RESERVATION SALLE :

- Associations Saint-Marcellinoises** } à régler // 1^{er} demande de l'année de l'association **gratuit**
Ayant signé la charte associative de la ville }
- Associations Saint-Marcellinoises**, sans charte associative : 440€
- Collectivités** (SMVIC, Département, Région, Services de l'Etat) : Gratuité
- Entreprise** de St- Marcellinoise : 530 €
- Comité d'entreprise** St- Marcellinoise (arbre de Noël du personnel) : 1 gratuité par année civile

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

- Chaises plastiques** : indiquez la quantité _____
- Tables bois** : indiquez vos besoins et quantité _____
- ▣ Le prêt maximum de chaises disponible est de : 550.
▣ Pour les tables : 90 de 1.20x0.80m ,
40 de 2.20x0.80m.
(→ sous réserve des besoins de la collectivité)
- BAR/FRIGO** → si buvette, passez en mairie (service Etat civil) retirez l'imprimé d'autorisation 15 jours avant votre manifestation.
- Son : 1 micro (2 piles AA non fournies)**

Demande de mise à dispo de BAC POUBELLE 660L : **OUI** combien ? _____ **NON**

Si "oui" contacter le Sictom par téléphone 04-76-38-66-03 ou par courriel : tri.dechets@smvic.fr
(INFO : la collecte du bac vous sera facturée directement par le Sitcom)

Pour toute demande supplémentaire de matériel, merci de contacter le Service Technique au 04-76-38-81-19 ou contact.ville@saint-marcellin.fr

Obligations Sécurité et Sécurité incendie dans les salles communales de Saint-Marcellin (38) :

Les services de sécurité et d'assistance à personnes (SSIAP) et/ou service de sécurité sont obligatoires dans les salles lorsqu'elles sont en **configuration de spectacle**. Selon la classification, il sera exigé :

SALLE **"FORUM"** Etablissement de **2^{ème} catégorie** :

- Un agent de sécurité
- Un service de Sécurité Incendie et d'assistance à Personnes (**SSIAP 1**).

Ci-dessous une liste non exhaustive (périmètre Drome/Isère) ↓

STRUCTURE	NOM Sté	Tél	Adresse	contact-Courriel-@
SURVEILLANCE-SECURITE	A.G.S Alpes Gardiennage Sécurité	06.16.90.87.51 06.46.46.80.59	3 rue Marthe Cornu 38160 ST-MARCELLIN	ags.sas@netcourrier.com
SURVEILLANCE-SECURITE	Agile Sécurité	06.85.46.97.62	2 pl Regnault Chem des Huguenots 26000 VALENCE	www.agile.securite.fr
SURVEILLANCE-SECURITE	APIC Agence Protection Intervention Canine	04.76.93.59.62 06.84.81.48.45	Zac Grenoble Air Parc 21 r Maryse Bastie- 38590 ST-ETIENNE-ST-GEOIRS	www.atmgroup.fr
SURVEILLANCE-SECURITE	C.Q.F.S Sécurité	06.23.74.62.23	65 che Manne 26190 ST-THOMAS-EN-ROYANS	...
SURVEILLANCE-SECURITE	Falk Sécurité	06.27.78.26.17	18 r Claude Bernard 26100 ROMANS-SUR-ISERE	falksecurie.fr
SURVEILLANCE-SECURITE	PFS Sécurité	04.76.22.66.38	523 rte Bealieres 38360 NOYAREY	http://www.pfs-securite.fr
SURVEILLANCE-SECURITE	SAGS DROME	09.83.00.97.69 06.68.03.05.37	4 place Lamarine 26000 VALENCE	contactsagsdrome@gmail.com
SURVEILLANCE-SECURITE	Sécurisère	04.76.32.03.20	8 all Pont Fanjoux 38430 MOIRANS	-

Attestation d'assurance :

L'attestation est à remettre obligatoirement au service accueil lors de la demande de réservation.

J'accepte les conditions telles que définies dans le règlement ci-joint,
Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** » :



